



L'homme qui s'est constitué comme le défenseur d'un football camerounais plus transparent, vient d'essuyer un autre revers.

Après le TAS, le tribunal fédéral suisse déboute Abdouramane Hamadou contre la Fecafoot. En effet, le Tribunal Fédéral Suisse a rejeté le recours introduit par le président de l'étoile filante de Garoua en vue d'annuler l'élection de l'exécutif actuel de la Fecafoot présidé par Samuel Eto'o Fils.

Une grosse déculottée pour Abdouraman Hamadou qui, avril dernier, avait déjà vu le Tribunal arbitral de sport (TAS) entériner l'élection de Samuel Eto'o à la présidence de l'instance suprême du football camerounais.

La Fecafoot a publié un communiqué sur cette sentence



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNFFAC en 1998

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 125 /FECAFOOT/SG/SSG/22

La Fédération Camerounaise de Football porte à l'attention de l'opinion publique que le Tribunal Fédéral Suisse a rejeté le recours introduit contre la sentence du Tribunal Arbitral du Sport numéro TAS2021/A/8456 rendue le 23 août 2022 d'accord-Parties. Cette décision du Tribunal Fédéral Suisse met définitivement un terme à toutes les procédures relatives à l'Assemblée générale de 2009.

Le Président de la Fédération Camerounaise de Football réitère ses remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ramener l'accalmie dans le football camerounais après plus de 13 ans de procédure.

La FECAFOOT exhorte les acteurs ainsi déboutés à travailler main dans la main avec les élus et dirigeants fédéraux actuels afin de mener à terme les chantiers visant à réaliser les objectifs de développement de notre football.

Fait à Yaoundé, le 15 décembre 2022

LE SECRETAIRE GENERAL P.I

BLAISE DJOUNANG